

86
CENTRE DE
GESTION
de la fonction publique
territoriale de la Vienne

Le CDG se met aux couleurs d'Octobre Rose en soutien à la lutte contre le cancer du sein.

CDG INFOS OCTOBRE 2024 #8

Afin d'optimiser la lecture des images et du contenu des lettres d'informations du CDG86, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox.

EVENEMENTS A VENIR : notez dans vos agendas !



« Challenge inclusion » : Nous avons besoin de votre soutien !

Camille ANTOINE, chargée du maintien dans l'emploi au CDG 86, a créé un jeu de plateau, intitulé **Handi'Mystères**, afin de sensibiliser les collectivités au handicap.

Cette approche ludique permet de poser un autre regard sur le handicap et de lever certains freins.

Alors soutenez cette initiative qui permet de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel !

Contact : prevention@cdg86.fr

Cliquez - Regardez - Votez
avant le mercredi 30 octobre 2024



SEEPH 2024 : « Handicap et parcours professionnel : comment assurer une vraie égalité des chances ? »

La 28^{ème} édition de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) se déroulera du 18 au 22 novembre 2024.

Le CDG86 vous propose de découvrir sur notre site internet la programmation complète des actions qui seront menées tout au long de la semaine.

Date à retenir : Mardi 19 novembre 2024 : découvrez le programme et inscrivez-vous à l'action créée spécifiquement pour VOUS.

Contact : emploi-formation@cdg86.fr



RAPPEL - SEEPH 2024 : DuoDay

La nouvelle édition du DuoDay se déroulera le **jeudi 21 novembre 2024**, pendant la SEEPH.

Cette journée permet l'immersion d'une personne en situation de handicap en duo avec un professionnel.

Elle a pour objectif d'amorcer un changement de regard sur l'employabilité des personnes en situation de handicap en permettant une immersion professionnelle unique.

Participez en publiant dès maintenant une offre de duo via la **plateforme DuoDay**.

Nous comptons sur vous !

Contact : prevention@cdg86.fr

Proposer une offre de duo

LES MATINALES RH DU CDG86



▶▶ INVITATION ◀◀

Nouvelles matinales RH : le **26 et 28 novembre** prochain

Points d'actualités FOCUS sur le Recrutement



Dates

26 novembre 2024
28 novembre 2024



Heure

09:00-12:00
Accueil café 9h



Où

Site du CDG86

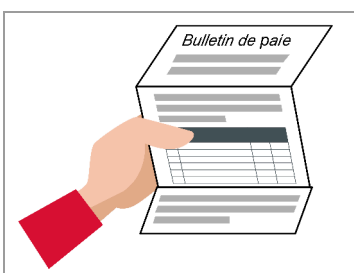
1, avenue du Futuroscope
86360 Chasseneuil-du-Poitou

Vous souhaitez vous inscrire ?

Merci d'envoyer votre intention de participation à l'adresse :

conseilorganisation@cdg86.fr

Une confirmation d'inscription vous sera ensuite retournée.



Paies des intérimaires - Transmission des états d'heures

En raison des délais imposés en fin d'année, les états d'heures devront être déposés sur la **plateforme NET REMPLACEMENT** au plus tard le **vendredi 29 novembre avant 17h00**, pour la

réalisation des paies de décembre, sans quoi, vos intérimaires ne percevront pas leur salaire.

Contact : paie-interimterritorial@cdg86.fr



Mardi 3 décembre 2024 - Mieux comprendre les addictions : une journée pour répondre à vos questions !

Quel élu ou encadrant ne s'est jamais senti démuni pour accompagner un agent confronté à une addiction ?

Pour vous aider à faire face à ces situations complexes, le CDG86 vous invite à participer à une **journée dédiée aux addictions**, qui s'articulera autour de **témoignages, d'interventions et de retours d'expérience**.

Contact : prevention@cdg86.fr

[En lire plus et s'inscrire](#)

Le CDG86, à vos côtés

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Bienvenue à...

Mathilde RAVENEAU, Chargée de l'intérim territorial.

[En lire plus](#)



Bilan d'activités 2023 du CDG86

Ces chiffres-clé et moments forts qui ont marqué l'année 2023 mettent en lumière le travail de nos équipes engagées pour mieux servir le territoire. Ce document présente également nos perspectives pour cette année 2024.

[En lire plus](#)

Coqueluche : la HAS demande un rappel de vaccin chez tous les



professionnels de la petite enfance

Une sérieuse épidémie de coqueluche touche le pays. Une « forte augmentation des contaminations » est constatée par la HAS depuis quelques mois. La vaccination des enfants contre la coqueluche est obligatoire. Elle s'administre en trois doses (2, 4 et 11 mois). Des rappels sont fortement recommandés à 6, 11 et 25 ans.

Mais surtout, la HAS recommande « un rappel vaccinal pour toutes les personnes pouvant être en contact rapproché avec des nouveau-nés et nourrissons de moins de 6 mois, si la dernière injection reçue date de plus de 5 ans ».

Enfin, pour les professionnels de la petite enfance (dont les agents des crèches, assistants maternels, etc.), la HAS rappelle que le rappel vaccinal doit être effectué à 25, 45 et 65 ans. Mais elle recommande, pendant cette période d'épidémie, l'administration d'une dose de rappel « si la dernière injection date de plus de 5 ans ».

Contact : medecine@cdg86.fr



Evolution du SMIC au vendredi 1er novembre 2024

La rémunération des apprentis augmentera en conséquence.

Contact : paie-emploitemporeaire@cdg86.fr



Journée du Personnel : Pourquoi ne pas offrir à vos agents une journée innovante sur mesure avec un Escape Game reflétant votre structure

L'objectif est de permettre aux agents de participer à une journée de renforcement des liens, tout en se familiarisant avec les différents métiers de leur collectivité, en abordant des thématiques liées à la Qualité de Vie au Travail, et en développant une stratégie d'équipe centrée sur l'énigme principale. Certaines collectivités l'ont fait ! Avec l'appui du service Conseil en Organisation.

+ d'infos :

Contact : conseilenorganisation@cdg86.fr

Maintenir une continuité de service public grâce à l'intérim territorial

Intérim territorial ✨
Le Service Public de l'Emploi Temporaire
change de nom mais pas de missions !

1. Trouver un candidat : Nous réalisons le sourcing pour vous proposer des profils adaptés à vos besoins

2. Rédiger le contrat : Nous effectuons l'ensemble des démarches administratives associées à la contractualisation

3. Réaliser la paie : Nous réalisons les paies des agents mis à disposition et assurons la facturation

4. Assurer le suivi et la fin des contrats : Nous gérons le suivi du contrat jusqu'au terme de la mission (avenant, déclaration d'accident, documents fin de contrat...)

Portail numérique dédié
<https://cdg-portal.arketeam.fr/CDG86/>

Références

Article L. 452-44 : sur demande des structures adhérentes, les Centres de Gestion peuvent mettre à disposition des agents territoriaux pour :

- Remplacer des agents territoriaux momentanément indisponibles ;
- Effectuer des missions temporaires ;
- Pourvoir un emploi vacant qui ne peut être immédiatement pourvu ;
- Effectuer des missions permanentes à temps complet ou non complet.

Pour rappel, dans la FPT le recours aux entreprises de travail temporaire n'est possible que lorsque le CDG n'est pas en mesure d'assurer la mise à disposition prévue à l'article L. 452-44 du CGFP.

Pour rappel, le recours aux services des entreprises de travail temporaire n'est possible que lorsque le centre de gestion départemental n'est pas en mesure d'assurer la mission de remplacement d'agents prévue à l'article L. 452-44.

Contact : interimterritorial@cdg86.fr

Cliquez ici pour en savoir plus sur l'accompagnement du CDG86



Nouveaux Mémos pratiques : Focus sur les TMS

Retrouvez des bonnes pratiques pour mieux prévenir les TMS :

Mémo pratique - **Espaces verts et TMS**

Mémo pratique - **Restauration et TMS**

Pour + d'infos :

Consultez la **boîte à outils de la prévention**

Contact : prevention@cdg86.fr

Découvrir et télécharger les documents

Le MAG RH N° 7 - Septembre 2024

Au sommaire :

- Actualités statutaires..... 2
- Jurisprudences..... 3-4
- Question écrite..... 4
- Focus..... 5-6
- FAQ..... 7
- Votre CDG & Vous..... 8

FOCUS
La fiche de poste des agents publics

Nacopé

Le Mag RH de septembre est disponible sur notre site internet

Retrouvez dans ce Mag RH l'actualité statutaire, la jurisprudence, la Foire aux Questions et le focus du mois sur la **fiche de poste des agents publics**.

Découvrir le Mag RH de septembre

RETOUR EVENEMENTS



Diplôme Universitaire métiers administratifs territoriaux : appel aux collectivités volontaires

La 2^{ème} saison du Diplôme Universitaire Métiers Administratifs Territoriaux en milieu rural, créé par le CDG 86 et le CDG 79, est lancée !

Plus de 40 étudiants ont fait leur rentrée >> ce sont de futur(e)s secrétaires généraux de mairie dans les collectivités de la Vienne et des Deux-Sèvres !

On a besoin de vous pour les accueillir en stage >> en janvier 2025

>> en mai-juin 2025

Contact : emploi-formation@cdg86.fr



Matinales de la prévention : les TMS, comment les prévenir ?

100, c'est le nombre d'assistants de prévention des collectivités parmi les 155 participants qui se sont déplacés sur le territoire pour échanger avec les préventeurs du CDG 86 et du Département de la Vienne autour du thème « **Les TMS : Comment les prévenir** »

Les participants ont pu découvrir des bonnes pratiques lors des ateliers et également consulter des fournisseurs de matériel.

Contact : prevention@cdg86.fr



Forum de l'emploi et des métiers à Chauvigny

Merci aux visiteurs qui ont pu échanger avec le CDG 86 sur les opportunités d'emploi dans la Fonction Publique Territoriale.

Contact : emploi-formation@cdg86.fr



Forum Semaine de l'emploi organisée par Grand Poitiers

Succès rencontré lors de la présentation des métiers de la Fonction Publique Territoriale et les témoignages recueillis lors du focus sur le métier de Secrétaire Général de Mairie.

Contact : emploi-formation@cdg86.fr

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne
Téléport 1 - Avenue du Futuroscope - Arobase 1
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU
86962 FUTUROSCOPE Cedex
05 49 49 12 10
contact@cdg86.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste des abonnés de la newsletter du CDG86.

[Se désinscrire](#)

